

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF1604

présenté par

Mme Dupont, M. Houlié, M. Habib, M. Causse, M. Bothorel, M. Belhaddad et M. Panifous

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.